BILAN DE LA REPRODUCTION DU GOÉLAND D'AUDOUIN (Ichthyaetus Audouinii) SUR LA JETÉE DE LA BASE AÉRONAVALE D'ASPRETTO A AJACCIO (Corse du Sud) EN 2020 site Natura 2000 ZPS FR9412001

(Photo : B. Recorbet)

novembre 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION....3
Suivi de la reproduction en 2020 (du 4/5 au 10/7)....3
1.Emplacement des nids....6
2.Pontes et succès à l'envol....8
3.Utilisation des abris (régulation spatiale et diminution prédation)....9
4.Alimentation des jeunes....9
5.Interférences avec les Goélands leucophée et autres facteurs perturbants....9
6.Programme LIFE + Défense Nature 2 Mil et programme LIFE ENVOLL....12
7.Baguage des jeunes et suivi sur le site et suivi post-baguage....13
8. Contrôle des oiseaux bagués sur la colonie, de 2000 à 2019....13
9. Contrôles d'oiseaux nés à Aspretto, hors d'Ajaccio depuis le début du programme et sexe ratio des oiseaux nicheurs selon l'origine (Figures 6 et 7)....15
10. suivi d'adultes reproducteurs par GPS/GSM :....17
11. Réglementation de l'accès,....18
13. Information/pédagogie de l'environnement, publications....18
14. Entretien du site et tempête du 30 octobre 2019....18
CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2021....18
REMERCIEMENTS....20

Poussins demandant de la nourriture et adulte juin 2020 à Aspretto (B. Recorbet)

INTRODUCTION

Le suivi a été assuré par Bernard Recorbet (retraité de la DREAL/bénévole pour la DREAL) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB ex. ONCFS), Xavier Peroni, Christophe Leonardi, Anthony Nicolaï, Charles-Henri Delobel, Olivier Deroche, Pierre Dumas, Dumé Giorgi, Gaétan Puel et David Susini) avec l'aide et l'autorisation d'accès délivrée par la Marine Nationale. Cette action correspond à la mise en œuvre du DOCOB (fiches actions n° 1,2,3,4,5 et 6 du DOCOB approuvé par AP n° 06-0611 du 27 mai 2006). En raison de la crise/pandémie Covid et des mesures de confinement du 17 mars au 11 mai 2020, le suivi de la colonie n'a pas pu être assuré jusqu'au 3 mai 2020. A compter du 4 mai, l'OFB a débuté sa mission de suivi puis B. Recorbet le 12/5. Le baguage en raison de la pandémie COVID n'a pas eu lieu pour limiter les contacts et brassages géographiques des participants potentiels. Pour ces raisons le rapport de suivi sera moins détaillé que les années précédentes (il manque notamment toute la période d'installation des oiseaux en fin mars avril et le début de couvaison).

Le Goéland d'Audouin niche depuis 1990 à Aspretto. Depuis 1993, le site et la colonie font l'objet de mesures de protection et de surveillance importantes par la DREAL (monitoring, coordination) en relation avec l'OFB, Office Français de la Biodiversité (ex.ONCFS), impliqué depuis 2008 dans la régulation des Goélands leucophées et depuis 2009 dans le suivi de la colonie. Le CEN Corse a apporté sa contribution de 2013 à 2017 dans le cadre du programme LIFE+ « Défense Nature 2 Mil » et un programme de suivi par géolocalisation des adultes.

Suivi de la reproduction en 2020 (du 4/5 au 10/7)

	OFB (ex.ONCFS)	OFB/B. Recorbet	B. Recorbet (ex.DREAL)	total
Janvier/février et mars	8 tirs d'effarouchement des G. leucophée en janvier (3), février (3) et mars (2 dernier le 9 mars)	0	0	8
avril*	0	0	0	0
mai	8	3	4	15
juin	7	5	4	16
juillet	2	2	1	5
Août/septembre	0	0	0	0
TOTAL	25	10	9	44

*confinement tout le mois

Tableau 1 : répartition mensuelle en nombre de séances de surveillance en 2020
(*nota bene* : la reproduction dure environ 110 jours)

En raison du non renouvellement de l'accès au CEN de Corse en 2018 (fin du programme LIFE+), le suivi a été effectué à la fois par l'OFB (ex.ONCFS) et par Bernard Recorbet, bénévole, retraité de la DREAL missionné par cette direction et avec l'accord de la Marine Nationale. Le nombre de visites est en forte baisse par rapport à 2019 (-30%). Si on considère la période clef de présence des oiseaux (avril à juillet) la chute est encore plus forte puisque aucun suivi n'a été effectué en avril, période cruciale d'installation. Nous ignorons de ce fait la date d'arrivée des oiseaux, la date d'installation précise des premiers couveurs.

Au préalable, l'OFB (ex.ONCFS) avait effectué des tirs de dé-cantonnement, sur des Goélands leucophées en hiver (3 tirs en janvier 2019, 3 tirs en février 2020 et 2 tirs début mars 2020). Durant ses missions, l'OFB s'est également assuré de l'absence de dérangement lié à l'intrusion éventuelle d'individus sur la digue (dans le prolongement de l'action commune avec le CEN-Corse pour le LIFE Défense Nature 2 Mil, action C6). Aucun constat de dérangement n'a été fait en dehors de celui lié au suivi scientifique (une seule intrusion, une pour compter les pontes).

Les tranches horaires de suivi affichent toujours une dominante matinale de 7 h 30 à 11 h, essentiellement pour la commodité à lire les bagues et noter les poussins (la brise de mer se lève vers 11 h -12 h et gêne beaucoup les observations).

Quarante quatre nids ont été comptées sur site le 12 mai mais nous n'excluons pas que certains couples étaient déjà en échec. Les premières éclosions ont été constatées le 21/5 ce qui est assez tardif et seulement **20 juvéniles se sont envolés.** Au regard du nombre de couples et du succès depuis 1993, il s'agit d'un résultat mauvais puisque qu'il s'agit de l'un des taux d'envol parmi des 5 plus bas en 28 ans. La cause a été clairement identifiée, des pluies torrentielles le 1 juin. Les Goélands leucophées restent toujours aussi peu nombreux et n'ont donc pas perturbé la colonie (un seul nid).

En raison de la crise sanitaire nous avons renoncé au baguage des poussins.

L'absence de suivi en fin mars, avril et la moitié du mois de mai ont mécaniquement eu pour conséquence une diminution du nombre de contrôles d'oiseaux bagués sur la colonie (de nombreux contrôles sont effectués lors de la phase d'installation où les oiseaux paradent et sont bien visibles). En 2020, nous avons comptabilisé 48 oiseaux bagués différents, contre 56 en 2019, 68 en 2018 et 56 en 2017.

Le programme de baguage et le suivi sur la colonie depuis 2000 sont riches d'enseignements et avaient fait l'objet d'une publication dans la revue ornithologique internationale Alauda (2011, Volume 79, N°3 187-198) et d'un poster au colloque international MEDMARAVIS à Alghero fin 2011 (suivi d'une publication des actes). Cette publication et ce poster traitent notamment, des zones d'hivernage, de la philo-patrie et du taux de survie. Fin 2013, un article est paru dans la revue nationale bimestrielle, Le courrier de la Nature (N° 277). L'année 2020 était aussi la 3 ème année après la fin du programme LIFE + , consacré aux terrains militaires à forte valeur patrimoniale. Pour 2021, deux publication sont prévues l'une sur le suivi GPS et ses résultats (rythme d'activité et zones fréquentées par les adultes reproducteurs) et l'autre sur la survie des juvéniles après envol, la philo patrie et la fidélité, car les données sont assez nombreuses pour en tirer des enseignements précis.

La gestion du Goéland leucophée par l'OFB (ex.ONCFS), en combinant le tir sur des adultes puis leur effarouchement depuis 2009 et la destruction des pontes/poussins sur les nids, est un succès. Le nombre d'installations et de constats d'interférences entre les deux espèces est maintenant quasi nul (voir chapitre 5) alors que le Goéland leucophée continue son expansion, à proximité, en ville (Goes, 2019). En effet, il est bon de rappeler que la colonie est installée dans un secteur urbain.

Les résultats synthétiques avec les événements marquants sont présentés dans le tableau 3.

DATE (suivi année 2020)	NB D'ADULTES ET IMMATURES VUS	NB DE COUVEURS ET FAMILLES (visibles)	NB DE POUSSINS VUS ET NON VOLANT et juvéniles (non exhaustif)	REMARQUES
9/3/2020				Dernier tir d'effarouchement des Goélands leucophées voulant s'installer pour nicher (OFB/autorisation préfectorale)
Du 17 mars au 4 mai 2020	?	?		Pas de suivi de la colonie en raison du confinement
4/5/2020	26	22 nids minimum	0	1ére séance d'observation de l'OFB pour cause confinement ; relevé des nids à distance
12/5/2020	50	44 nids	0	Comptage in situ précis des nids 2,41 œufs par nid pour 43 pontes ; destruction d'une ponte de leucophée ;
21/05/20		20 c et au moins 2 familles vues avec poussins	4 vus*	Éclosions commencées et des abandons de nids constatées * il est très difficile d'avoir un comptage exhaustif des poussins (sous estimation systématique)
02/06/20	20	4C et 13 familles visibles	28 vus	
11/6/2020 matin (7 h 40 -8h 40)	21	1 C et 27 familles	44 vus	Très bonne dynamique de la colonie mais on note la présence de deux cadavres d'adultes sur le site (causes mortalités inconnues)
11/6/2020 entre 12 h 30 et 15 h				Pluies torrentielles sur Ajaccio secteur Aspretto/Pietralba (environ 130 mm tombés en mois de 3 heures) ; en conséquence eaux du fond du golfe présentant une forte turbidité pendant 3 jours
14/06/20	21	14 familles	25 poussins	Très forte chute des effectifs de poussin de près de moitié ; des corneilles dévorent des poussins morts
22/6/2020	33	15 familles	23	Stabilisation des effectifs ; un Goéland leucophée dévore un cadavre de poussin
2/7/2020	43 environ	<10 familles visibles	13 poussins/juvéniles proches de l'envol visibles	Confirmation de la faible productivité ; 24 adultes et sub-adultes présents dont plusieurs paradent (cela signifie que sans problème particulier ces oiseaux reviendront nicher en 2021)
10/7/2020	40	13 cadavres de poussins trouvés sur la colonie	20 juvéniles volants	Visite sur site ; tous les juvéniles sont volants. Nombreux poussins morts trouvés ; poursuite des parades

Tableau 2 : Chronologie et faits marquants de la reproduction des Goélands d'Audouin *(Ichthyaetus audouinii) en 2020*

1. Emplacement des nids

Pour la 7 ème année consécutive, la colonie s'est installée en majorité sur le terre plein près du phare. Néanmoins au moins un couple s'est installé sur le Terre-plein près de la grille d'entrée.

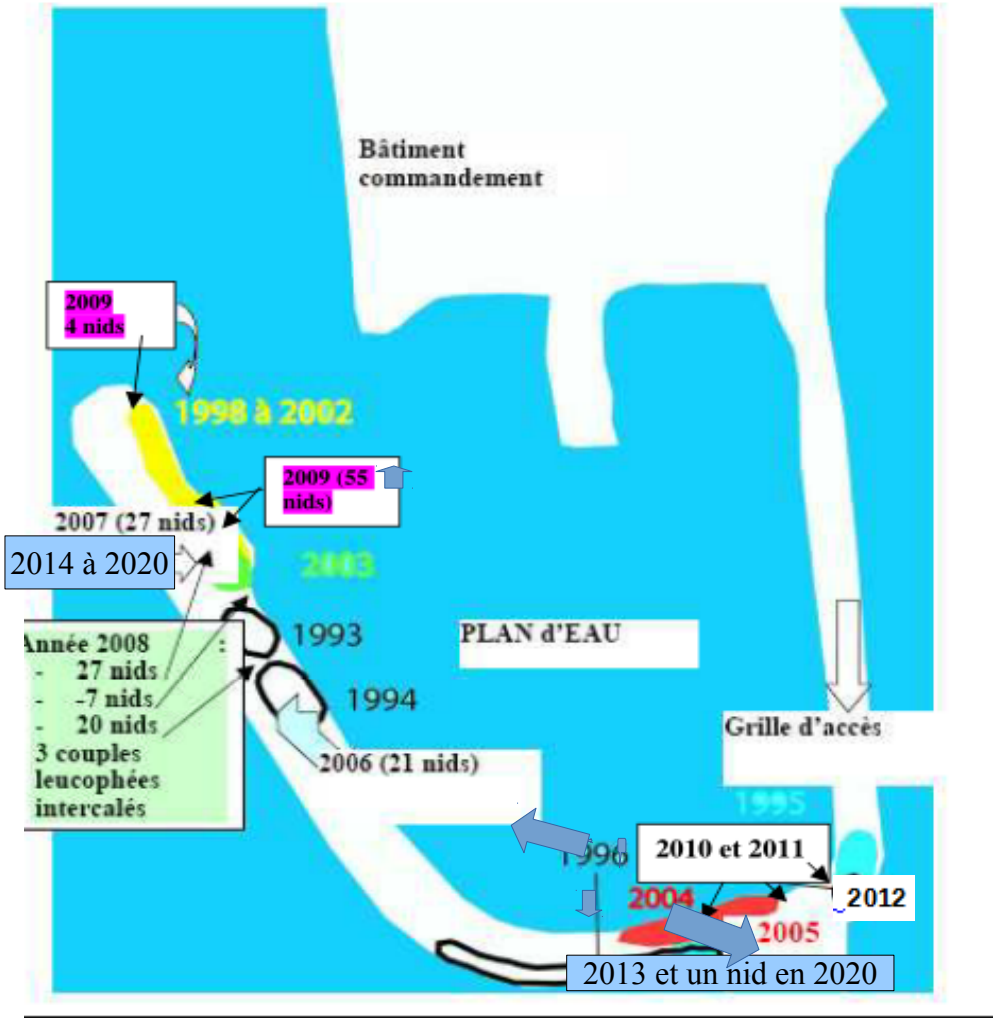

Figure 1 : localisation des zones de reproduction de 1993 à 2020 sur la jetée

Depuis 1993, la majorité de la colonie s'est donc installée 16 années au bout de la jetée (Terre Plein et abords près du phare), 8 années sur le Terre Plein proche de l'entrée de la jetée et 4 fois entre les deux zones pré-citées (en 2013 la colonie était scindée en deux). Il est évident que les oiseaux assimilent la jetée, infrastructure linéaire de plus de 600 m à au moins deux sites différents de reproduction (séparés de 170 m). Le Goéland d'Audouin est connu pour son instabilité. C'est un atout indéniable qui explique en partie la fidélité de l'espèce au site d'Aspretto. Récemment, le commandant de la base avait fait part de son souhait de décaler un peu la grille d'entrée à la jetée pour les besoins militaires. Pour le moment elle n'a pas été déplacée.

Comptage des pontes le 12 mai 2020 (B. Recorbet)

ponte complète le 12 mai 2020 (B. Recorbet)

2. *Pontes et succès à l'envol*

Même si le nombre de couples est en baisse, l'année 2019 reste un crû honorable

année	Nb de nids contrôlés (ne corresponds pas toujours à l'effectif total)	Nb d'oeufs/nid contrôlé*	Nb de poussins à l'envol	Nb de poussin à l'envol/couple (voir colonne année)	% de couples avec succès de reproduction
2007 (44 couples)	44	2,56	27	0,61	38,6%
2008 (54 couples)	51	2,15	26	0,48	31,5%
2009(59 couples)	58	2,20	36	0,61	40,6%
2010 (36 couples)	34	2,29	33	0,91	65 à 72%
2011 (45 couples)	34	1,82	5	0,11	9,00%
2012(67 couples)	64	2,65	58	0,86	Non calculé (relevés imprécis)
2013 (57 couples)	56	2,03	13	0,23	19/ %
2014 (56 couples)	56	2,4	45	0,8	53,00%
2015 (44 couples)	43	2,41	46	1,04	Non calculé
2016 (42 couples)	38	2,3	31	0,73	20 familles avec jeunes à l'envol soit 47 %
2017 (56 couples)	56	2,46	31	0,55	Moins de 25 familles avec jeunes à l'envol
2018 (56 couples)	56	2,35	70	1,25	Au moins 35 familles avec jeunes à l'envol
2019 (57 couples)	56	2,39	37	0,65	20 familles environ échec nichées tardives
2020 (44 couples début mai)	43	2,41	20	0,45	15 familles environ avec succès de reproduction

* 1 couple pond en général 1 à 3 œufs

Tableau 3 : fécondité des Goélands d'Audouin et succès de reproduction à la base marine D'ASPRETTO/Ajaccio de 2007 à 2019

Depuis 1993, 724 juvéniles se sont donc envolés d'Aspretto pour un succès global de reproduction de 0,7 juvénile /couple (N=976 couples cumulés) et 0,3 juvénile par œuf pondu (N=2112). La figure 2 permet de visualiser la stabilité des effectifs et les fluctuations du succès de reproduction .

Figure 2 : Goéland d'Audouin ; Nb de couples, de juvéniles à l'envol colonie d' Aspretto/Ajaccio et succès de reproduction (1993 à 2020)

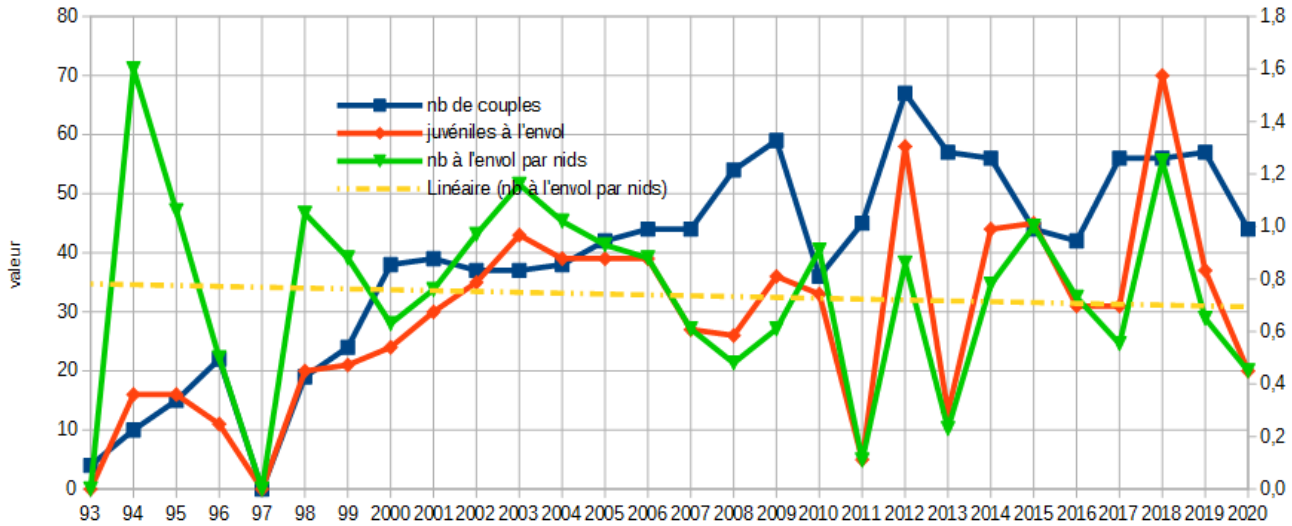

3. Utilisation des abris (régulation spatiale et diminution prédation)

Depuis 1995, nous posons des abris pour poussins, testés avec succès, sur le site (Recorbet et Bonaccorsi, 1996). Cependant, cette année les abris n'ont pas été posés. Ce fut peut être une erreur, les poussins ayant subi le 11 juin une pluie torrentielle (constat de forte mortalité des jours suivants). Par ailleurs une dizaine d'abris, en plus des vieux stockés, ont été confectionnés par la menuiserie de la Marine Nationale en 2018. Ils sont donc disponibles.

4. Alimentation des jeunes

Les apports de proies n'ont pas été notés régulièrement ; une seule fois nous avons identifié deux sars communs et une sardine de forte taille, espèce commune ; on notera que lors de sorties de pêche en mer entre juin et le 19 juillet, en permanence des goélands d'Audouin nous accompagnent et mangent volontiers les petits poissons que nous leur jetons, près des Îles Sanguinaires et au large du tabernacle (maximum 5 individus). Par contre en août, après la reproduction, l'espèce n'est plus attirée par le bateau. Cela montre l'opportunisme de l'espèce vis à vis des proies disponibles mais aussi les besoins alimentaires durant la reproduction.

Sub-adulte né à Aspretto en 2016 et ayant tenté de nicher, ici au port Tino Rossi avec un sparidé (photo : E. Didon)

5. Interférences avec les Goélands leucophée et autres facteurs perturbants

La pression spatiale des G. leucophée était croissante entre 2002 et 2008. Les destructions combinées tir, hors reproduction, plus empoisonnement et destruction des pontes depuis 2008 (autorisations préfectorales nominatives délivrées à l'OFB et à la DREAL) ont été efficaces. Les tirs préventifs d'effarouchement pratiqués en automne et janvier/février/mars depuis 2012 par l'OFB (ex.ONCFS) sont efficaces (une dizaine de séances de tir) Les tirs avaient été programmés dans le cadre du DOCOB (action n° 6, Travichon, 2007) et ont été effectués en janvier (3 séances), février (3 séances) et mars (2 séances dernier tir le 9/3). La régulation de l'espèce est soumise à dérogation préfectorale. A ce titre l'OFB bénéficie de **l'arrêté préfectoral**

n° 2015019-0005 du 19/01/2015. Néanmoins pour la 3éme fois depuis 7 ans un couple s'est installé à environ 200 m de la colonie mais tardivement en avril. Le nid a été détruit le12 mai et les oiseaux sont partis.

Figure 3 : Nombre de nids de Goélands leucophées (Larus michaellis) sur la ZPS d'Aspretto FR9412001

années 2002 à 2020 (les tirs létaux et d'effraouchement pratiqués par l'ONCFS hors période de présence des Audouin ont commencé en septembre 2008)

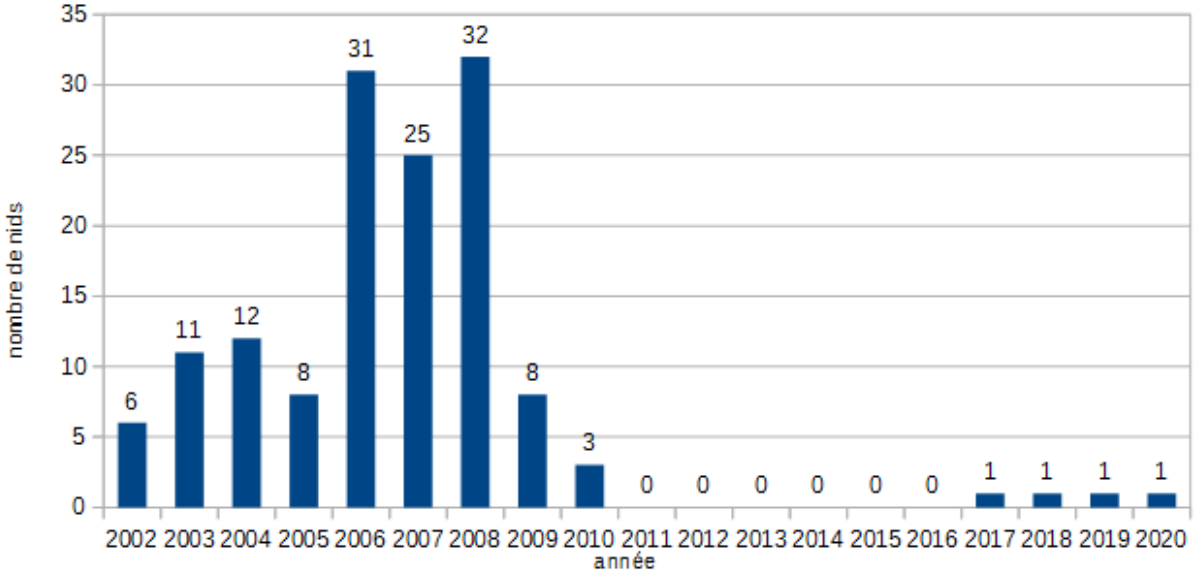

Vue du site de reproduction le 12 mai 2020 (B. Recorbet)

Autres facteurs pouvant perturber la colonie :

a / Corneille mantelée

La présence permanente d'un couple de Corneilles mantelées depuis au moins 7 à 8 ans et qui niche dans des eucalyptus du terrain militaire a suscité des discussions au sein de l'équipe de suivi dès 2017. Nous constations que ces oiseaux profitaient ponctuellement de l'inexpérience de certains oiseaux qui déposent leurs œufs de manière anarchique ou les abandonnent. De même certains poussins abandonnés peuvent être prédatés. En conclusion, nous estimions que les Corneilles jouent surtout un rôle de « nettoyeuses » sans conséquences négatives sur la colonie. Il n'était donc pas envisagé de régulation. En 2018, nous avons néanmoins noté la capture d'un poussin d'environ 2 jours encore sur le nid, en présence de la femelle. Par ailleurs sur le flanc gauche de la colonie, les Goélands étaient peu soudés socialement et les installations sont apparues compliquées. Les Corneilles en ont profité et ont réussi à prédater plusieurs nids jusqu'à échec total de 6 couples couveurs. Cette « prédation » n'a pas nuit à l'excellent succès de reproduction du reste de la colonie. En 2019, les deux oiseaux étaient encore plus présents et ont exercé une prédation permanente avec notamment des prises d'œufs dans les nids. Au moins 5 nids furent abandonnés de ce fait. Compte tenu de la rareté du Goéland d'Audouin et de la spécialisation grandissante des Corneilles, la DREAL a accordé une dérogation de destruction à l'OFB (ex.ONCFS). Cependant, en raison du caractère avancé de la reproduction et après une tentative échouée de tir et une recherche vaine du nid des Corneilles, l'opération d'éradication n'a pas abouti. En 2020, le suivi tardif n'a pas permis de mettre en place cette régulation. Cependant il est difficile de dire si les corneilles ont nui à la colonie bien que les couples de Goélands d'Audouin, les plus vulnérables, situés aux extrémités du terre plein aient échoué. Tous au plus a t-on vu des corneilles consommer des poussins après les pluies torrentielles mais de toute évidence, morts avant.

b / mortalité par fil et hameçons de pêche (exogènes au site)

En 2019,, un oiseau nicheur d'Aspretto, bagué et muni d'un émetteur a été victime d'une ligne de pêche. Il avait été retrouvé mort à l'embouchure de la Gravona/Prunelli le 11/6 par un agent de l'Agence Française de la Biodiversité. Au mois d'août 2019, un oiseau né à Aspretto en 2017 a été vu volant avec fil de pêche et leurre de 8 cm au moins pris aux pattes près de l'embouchure du Taravo. Il a réussi à se débarrasser de ce leurre car en août 2020 il a été revu à Serra Di ferro, en bon état, sans le leurre. Nul doute que les engins de pêche constituent la principale cause de mortalité de l'espèce au printemps/été (plus de 10 cas avérés sur la colonie). Ce printemps 2020 les oiseaux ont bénéficié indirectement du confinement et de l'interdiction de pêche pour les plaisanciers jusqu'à début juin. Aucun cas de mortalité lié à cette activiste n'a été relevé. Néanmoins en 2021, si il reste des plaquettes de sensibilisation, il faudra qu'elles soient distribuées auprès des marchands d'articles de pêche pour diffusion auprès des pratiquants.

Autres espèces notées sur la colonie :

Comme à leur habitude, Aigrettes garzettes, Pigeons bisets, Cormorans huppés stationnent sur la colonie sans interférences.

6. Programme LIFE + Défense Nature 2 Mil et programme LIFE ENVOLL

Le programme LIFE+ Défense Nature 2 Mil, piloté au niveau national par le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes et localement par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse, a permis, sans frais pour la base, le remplacement de la grille d'accès à la jetée dès le 15 avril 2013. Cette grille est munie d'un cadenas et d'un panneau d'interdiction d'accès. Un panneau d'information, très complet a été mis en place près de l'ancienne tour de levage en début 2014 puis un panneau à l'identique rajouté près du bâtiment de commandement en début 2017 à la demande de la DREAL. D'autres panneaux sont placés à l'entrée de la base (portail d'entrée), et sur la digue (1 à l'intérieur, 3 à l'extérieur, visibles depuis la mer). Cependant en mai 2020 le panneau d'information très complet apposé sur le mur près du Bâtiment de commandement a été enlevé (travaux?) privant ainsi les militaires d'une information précieuse. Il est donc nécessaire de le remettre en place (si ce n'est déjà fait). Dans ce sens, la commission européenne a, par retour d'expérience et dans l'esprit de voir les actions pérennisées, souhaité qu'une qu'une convention de suivi soit activée entre le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse et l'autorité militaire. Cette convention est en préparation.

Les travaux de renforcement de la jetée et de la colonie ont pu être exécutés en septembre-octobre 2014 sous maîtrise d'ouvrage déléguée du CEN Corse dans le cadre du Programme européen LIFE + Défense Nature 2 Mil (action C4).
En 2018, 10 couples ont niché sur la partie du Terre Plein rallongée et restaurée. C'est donc un gain significatif. La végétation a bien colonisé la zone des travaux depuis 2016 ce qui permet aux oiseaux de s'installer. C'est donc un succès ! Néanmoins la très forte tempête du 30 octobre 2018 a emporté un gros bloc qui a basculé dans l'eau.

Cette année, comme en 2019, il n'y a pas eu d'information à destination des militaires comme cela était le cas lors du programme LIFE+. Néanmoins le site internet du programme reste toujours accessible (http://lifeterrainsmilitaires.fr).

La réalisation d'une plaquette de sensibilisation à destination des pêcheurs et une action d'éco-interprétation prévues dans le cadre du programme LIFE + ont été mis en œuvre pour l'été 2018 par le CPIE d'Ajaccio sous pilotage du CEN de Corse (voir Page suivante extraits) ;

cadavre de poussin mort après la pluie torrentielle du 11 juin (forte mortalité constatée ; B. Recorbet)

LA PÊCHE : LES RISQUES POUR LE GOÉLAND D'AUDOUIN

Risque n°1 : le fil de pêche
Ne jetez jamais les pelotes de fils emmêlés en mer. Les oiseaux se coincent facilement les pattes dedans, s'épuisent en tentant de se dégager et meurent.
Gardez les « perruques » de fils à bord et jetez-les à la poubelle.

Risque n°2 : le lancer de ligne
Les oiseaux ont tendance à suivre l'appât pour le manger.
Vérifiez qu'aucun oiseau ne se trouve à proximité quand vous lancez.

Risque n°3 : les lignes de traîne
Les appâts ou les leurres des lignes attirent les oiseaux qui sont tentés de les attraper.
Surveillez vos lignes lorsque vous traînez et relevez-les si les oiseaux les ont repérées.

Risque n°4 : les lignes abandonnées
Ce sont des dangers pour de nombreuses autres espèces protégées : cormorans, mammifères et tortues marines, ...
Participez vous aussi à la préservation de la vie marine en signalant les engins de pêche perdus, sur le site participatif Ghost-med.

CORSE HORIZON

QUE FAIRE EN CAS DE CAPTURE ACCIDENTELLE OU SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU EN DÉTRESSE ?

S'il est pris dans un fil, approchez-vous calmement, essayez de le capturer avec une serviette pour limiter ses battements d'ailes, préservez-vous de ses attaques en immobilisant son bec (maintenir ses narines libres pour qu'il puisse respirer) et libérez-le en coupant soigneusement tous les fils.
Le Goéland d'Audouin est moins agressif que le Leucophée.

Ne jamais arracher un hameçon. Otez -le avec une pince si celui-ci est accessible, en ayant pris soin de couper l'ardillon avant, pour ne pas blesser l'oiseau.

Si l'oiseau a avalé l'hameçon, coupez le fil qui dépasse au ras de son bec.
Vous pouvez également l'isoler dans un carton aéré et contacter un de ces numéros.
Le mieux étant de le transporter rapidement chez un vétérinaire qui ôtera l'hameçon.

ONCFS : 04 95 28 13 36
CEN Corse : 04 95 32 71 63
DREAL : 04 95 51 79 80

Dans tous les cas, vérifiez que l'animal est libéré de tout lien avant de le relâcher.

Document réalisé par le CPIE d'Ajaccio cpieajaccio@gmail.com

life défense nature 2mil — TERRAINS MILITAIRES & BIODIVERSITÉ

Conservatoire d'espaces naturels Corse

Le programme national **Life Défense Nature 2 mil** vise la préservation de la biodiversité sur les terrains militaires.

Dans ce cadre, le Conservatoire d'Espaces Naturels Corse, **(CEN Corse)**, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement **(DREAL)**, ainsi que l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage **(ONCFS)** assurent le suivi et la conservation du Goéland d'Audouin, u Gabbianu corsu, sur la base militaire d'Aspretto.

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE GOÉLAND D'AUDOUIN DU GOLFE D'AJACCIO

LE GOÉLAND D'AUDOUIN (Ichthyaetus audouinii) : rare et vulnérable

C'est une espèce migratrice, qui se reproduit surtout en Méditerranée. Elle est présente en Corse, où elle niche de façon régulière.
Le CEN Corse, la DREAL Corse et l'ONCFS Corse assurent son suivi.

Avec une cinquantaine de couples par an, la base militaire d'Aspretto accueille entre 70 et 100% de la population française de Goélands d'Audouin.

COMMENT RECONNAÎTRE LE GOÉLAND D'AUDOUIN ?

Goéland d'Audouin — Taille 48 à 52 cm; Bec rouge et noir; Pattes grises

Goéland Leucophée — Taille 55 à 67 cm; Bec jaune et rouge; Pattes jaunes

CORSE HORIZON

Le Goéland d'Audouin a élu domicile sur la jetée de la base d'Aspretto, où on compte chaque année entre 42 et 67 nids.

Le programme Life a permis de réparer et d'aménager la digue pour qu'il puisse nicher sans être dérangé.
La restriction d'accès à la zone militaire a largement facilité sa préservation.

En effet, cet oiseau est vulnérable en période de nidification (d'avril à août) :

- A la présence humaine : kayaks, jet-skis, promeneurs, chiens en liberté .
- A la concurrence du Goéland leucophée, qui n'hésite pas à prendre sa place et prédater ses poussins.

Les Goélands d'Audouin sont souvent bagués :

Bague blanche lettres noires sur la patte droite : oiseau né à Aspretto avant 2012

sur la patte gauche : oiseau né en Italie

Bague bleue / lettres blanches, première lettre un F : oiseau né à Aspretto depuis 2012

Bague d'une autre couleur : oiseau né ailleurs en Méditerranée.

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU MORT OU VOYEZ UN OISEAU BAGUÉ ?

Relevez le numéro présent sur sa bague, prenez si possible le point GPS de l'endroit où vous l'avez trouvé, une photo et prévenez un des organismes ci-dessous. Ce signalement nous encourage à poursuivre nos recherches et vous permet d'y participer.

CEN Corse : 04 95 32 71 63 secretariat@cen-corse.org
DREAL Corse : 04 95 51 79 80 dreal-corse@developpement-durable.gouv.fr
Muséum : bagues@mnhn.fr

Plaquette réalisée en 2018 par le CPIE d'Ajaccio à destination des pêcheurs (dans le cadre du programme LIFE+ terrains Militaires (format A4 recto verso, en dépliant)

7. *Baguage des jeunes et suivi sur le site et suivi post-baguage*

En raison du COVID 19 et des mesures de distanciation sociale, nous avons renoncé au baguage des poussins. C'est seulement la 4 ème fois en 21 ans que le baguage n'a pas lieu.

8. Contrôle des oiseaux bagués sur la colonie, de 2000 à 2019

Le système des bagues colorées et numérotées permet une lecture à distance à l'aide d'un télescope voire de jumelles dans les cas favorables de visibilité et d'approche de l'oiseau.
En 2019, nous avions contrôlé 56 oiseaux dont 46 nés à Aspretto, En raison du confinement et donc de l'absence de suivi in situ de fin mars au début mai Le nombre de contrôle a été moins important avec seulement 48 lectures de bagues (-23 % par rapport à 2019) reste donc très élevé et on constate une stabilité de présence des oiseaux bagués originaires de Sardaigne et Toscane. Les oiseaux originaires d'Espagne restent toujours rares avec un seul oiseau né aux Îles Baléares en 2015 et qui a tenté de nicher. Il avait été vu à Hyères (Var) puis au Maroc en 2019.

Figure 4 : nombre d'oiseaux bagués vus sur la colonie chaque année depuis 2000
bleu = nés à Aspretto ; orange nés en Italie (sardaigne, toscane...)
et par exception en Espagne (moins d'un/an)

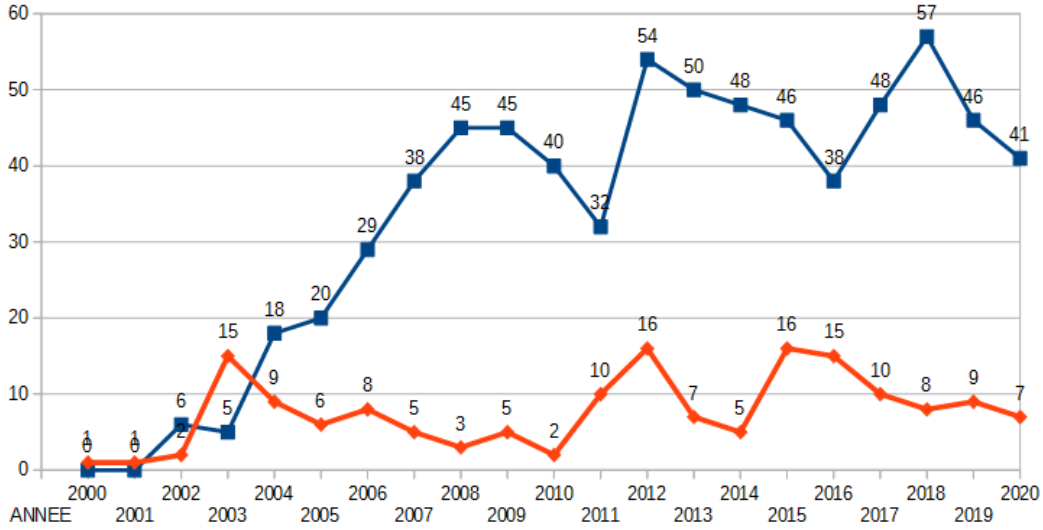

Cette année nous avons eu peu d'informations sur des oiseaux natifs d'Aspretto et nichant ailleurs toujours en raison du confinement et du peu de circulation au Maroc et sud de l'Espagne. Les oiseaux nés à Aspretto représentent le gros contingent des oiseaux nicheurs. Néanmoins des contrôles ont été faits sur le site «classique » des récifs de PortoPollo à Serra di ferro (Reglade et Berthelot) et un oiseau de 5 ans fréquente les barques de pêche amateur à Sagone depuis 3 ans (très peu farouche il se nourrit des déchets qu'on lui donne, communication de M. Waller)

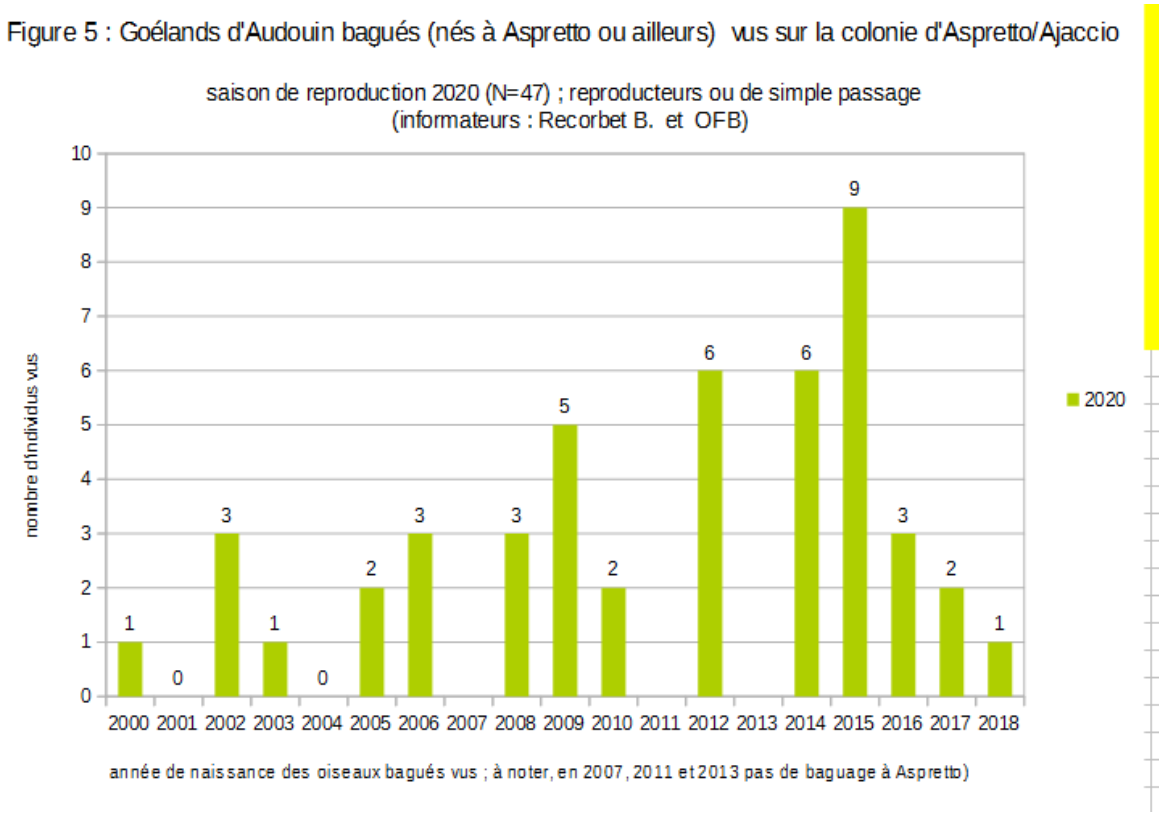

Le plus âgé des nicheurs d'Aspretto connu, est une femelle âgé de 20 ans (baguée poussin à Aspretto en 2000). Concernant la cohorte 2004 (40 poussins bagués), aucun oiseau de celle-ci n'est revenu nicher à Aspretto (3 en 2013, 1 en 2014, 0 depuis 2015) alors que toutes les cohortes sont représentées par ailleurs. On peut supposer que les conditions de dispersion des juvéniles occasionnent plus ou moins de mortalité chaque année. Cette année là la survie a donc été très faible. Par contre l'année 2009 avec seulement 33 poussins bagués nous ramène encore 5 reproducteurs en 2019. De nouveaux calculs d'espérance de vie et taux de survie vont être calculés sur la base d'un lot de données maintenant important.
Enfin, on notera un nombre élevé d'oiseaux de 8 ème année (cohorte 2015), démontrant une excellente survie après envol. L'oiseau né en 2018 n'était pas en âge de se reproduire et a fait une « simple visite ».

9. Contrôles d'oiseaux nés à Aspretto, hors d'Ajaccio depuis le début du programme et sexe ratio des oiseaux nicheurs selon l'origine (Figures 6 et 7)

La dispersion hors de Corse concerne majoritairement l'Espagne et le Maroc en automne et hiver et l'Italie, au printemps. L'absence totale de contrôles à l'est (Grèce et Turquie notamment) est récurrent. L'oiseau contrôlé nicheur en Croatie en 2017 témoigne de la dispersion de nos oiseaux et des échanges inter-colonies. L'oiseau vu le plus au sud l'a été en Sénégambie en 2001 (Juvénile) mais nous avons reçu deux contrôles du Sénégal (2014 et 2015) . Quelques oiseaux nés à Aspretto nichent en Italie/Sardaigne ; cette année 5 oiseaux ont niché ou probablement niché en Sardaigne et un dans l'archipel toscan. On constate que ces oiseaux sont fidèles à leur site de reproduction et ne sont jamais revus à Aspretto. Ainsi IFPA a passé les printemps 2017, 2018 et 2019 à Pianosa/Archipel toscan et même remarque pour FADB qui fréquente une colonie de reproduction près de Rome depuis 2016. Par ailleurs, deux oiseaux nés à Aspretto ont été contrôlés dans le golfe de Porto pendant la saison de reproduction sans que la reproduction ait été prouvée.

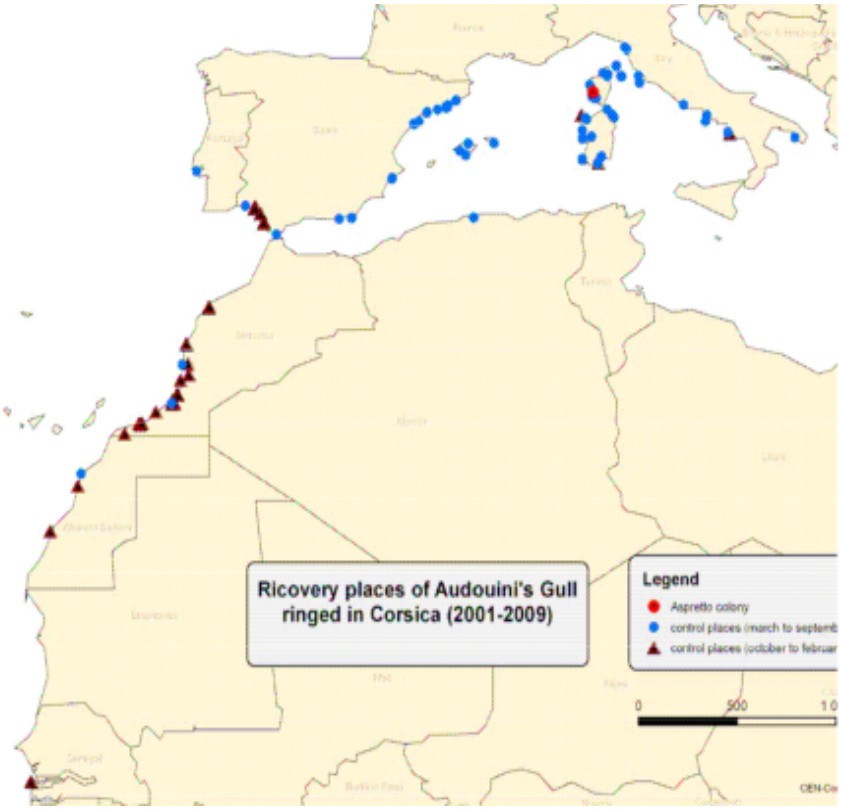

Figure 6 : Aperçu des lieux de contrôle d'oiseaux bagués à Aspretto de 2000 à début 2010

L'action de baguage des poussins se poursuit depuis 19 ans en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, le Centre Régional de baguage de Corse et l'ISPRA (Italie). Des Goélands d'Audouin sont aussi bagués en Italie, Grèce, Portugal et Espagne depuis plus de 20 ans.

Goéland d'audouin né à Aspretto en 2015 et photographié à Mellila le 9/7/2020 (enclave espagnole au nord du Maroc ; nidification probable de cet oiseau en ce lieu (jamais revenu à Aspretto) photo Diego Jerez

Pour ce qui concerne le sexe-ratio (figure 7), on constate que la philo-patrie des mâles est beaucoup plus importante que celle des femelles sur 71 individus sexés et reproducteurs sur la colonie d'Aspretto depuis 2005. Par contre les oiseaux nés en Italie et qui nichent à Aspretto sont en majorité des femelles. Ce constat récurrent semble démontrer un attachement des mâles au lieu de naissance plus important.

figure 7 : philopatrie des Goélands d'Audouin : oiseaux nés à Aspretto

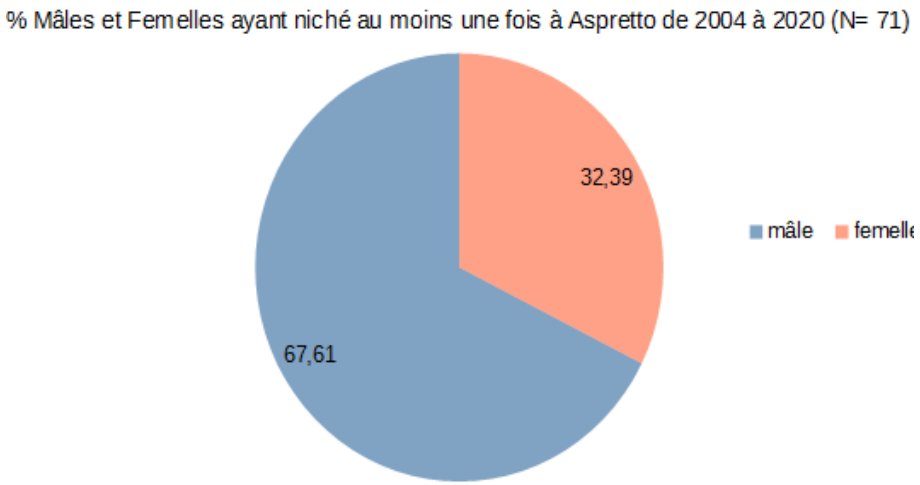

10. suivi d'adultes reproducteurs par GPS/GSM :

La DREAL, suite à une proposition qu'elle a faite au Ministère en charge de l'Écologie, s'était vue accordée des fonds pour cofinancer en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse et l'Université d'Amsterdam (laboratoire UVA-BITS), une opération de marquage d'adultes avec des émetteurs. Aucune étude spécifique n'avait encore été conduite sur la détermination des zones d'alimentation du Goéland d'Audouin en Corse (et en France). Une telle étude a été initiée en 2013 sur une colonie du nord de la Sardaigne par les collègues italiens avec lesquels nous sommes depuis longtemps en relation et collaboration (probablement la même sous unité de sou-population du goéland d'Audouin entre la Corse, la Sardaigne et l'archipel toscan).

L'enjeu principal de la réalisation de cette étude consistait à déterminer les zones privilégiées d'alimentation du Goéland d'Audouin nichant à Aspretto (Ajaccio), en particulier au sein des sites marins Natura 2000 autour du Golfe d'Ajaccio ou plus loin.

Le CEN de Corse, maître d'Ouvrage a porté le projet techniquement avec l'accompagnement de tous les partenaires habituels et après avis favorable du CRBPO/MNHN sur la demande de Bernard Recorbet de complément à son programme personnel sur l'espèce (Baguage). Ce programme a duré 3 ans (2014 à 2016) et 10 adultes capturés au nid furent équipés.

Les données brutes sont disponibles auprès de la communauté scientifique base de données Movebank (extrait ci-dessus) ; de manière générale pendant la reproduction les oiseaux sont plutôt individualiste et routiniers. Chacun pêche un secteur plus ou moins vaste parfois loin de la colonie. On voit même qu'un oiseau allait pêcher en Sardaigne, un autre montait sur le golfe de Porto. Enfin l'espèce reste plutôt côtière (isobathes <200m). Le rapport détaillé de cette opération est disponible auprès du CEN de Corse et de la DREAL (Faggio, G., Charrier, J. Daniel, G. & Dr. Linossier, J. (2017). Étude par géolocalisation de l'utilisation de l'espace par le goéland d'Audouin reproducteur des ZPS du Golfe d'Ajaccio (FR9410096 et FR9412001) CEN-Corse. 41p). Cette année , aucun oiseau muni d'émetteur ou en ayant porté n'a été vu.

11. Réglementation de l'accès

L'Ordre Permanent du Commandant de la Marine en Corse a été mis à jour en 2017 (voir annexe). Cet Ordre Permanent vaut Arrêté de Biotope dans le cadre de la Stratégie de Création de Aires Protégées (SCAP) puisqu'on se trouve sur une zone militaire opérationnelle. Il réglemente l'accès, (interdiction d'accès du 1er avril au 1er août) et édicte des règles de gestion. La grille posée dans le cadre du programme LIFE+ et des panneaux d'information complètent le dispositif. Cependant la dernière grosse tempête, au printemps, a arraché le panneau adossé à la petite jetée près du bâtiment de commandement.

13. Information/pédagogie de l'environnement, publications

Un petit film réalisé par Sylvie Deparnay, cinéaste indépendante, a été diffusé sur certains médias (télévision) en 2018, contribuant ainsi à l'information et à la sensibilisation du public. En 2020 aucune action particulière n'a été entreprise.

14. Entretien du site et tempête du 30 octobre 2019

Lors de la visite sur site du mois de juillet 2020 nous n'avons pas noté la nécessité à un entretien particulier du site de reproduction. La végétation restait modeste et composée essentiellement de plantes rudérales et halophiles d'extension très limitée. La tempête du 30 octobre 2019, d'une violence extrême a suscité une vive inquiétude dans la mesure où celle de l'hiver 2009-2010 avait occasionné des dégâts importants et avaient conduit aux travaux financés dans le cadre du programme LIFE+, 4 ans plus tard. Les deux sites de reproduction ont été faiblement altérés mais une recharge en terre et tuf après un éventuel bétonnage sur une petite surface (là où les affouillements se sont produits) serait nécessaire sur le terre plein près du phare.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2021

Les mesures de gestion et de protection de la colonie de Goélands d'Audouin permettent d'assurer le maintien de cette colonie depuis 26 ans (1993, début du suivi). Les moyens apportés par le programme européen LIFE + Nature 2 mil ont permis depuis 2015 d'améliorer l'information et surtout de renforcer la structure de jetée et les sites de reproduction

avec des travaux d'enrochements conséquents que seul ce type de programme permet, dans des contextes budgétaires de plus en plus contraints.
L'arrivée de nouvelles unités opérationnelles sur base en 2019 et le durcissement des accès constituent un élément à priori positif pour la tranquillité de la colonie. Il faudra néanmoins que le suivi puisse être assuré comme auparavant par les personnes accréditées vu qu'il s'agit d'un enjeu très fort de conservation à l'échelle nationale. En effet, faut il le rappeler, cette colonie (en Zone de Protection Spéciales) représente selon les années 70 à 100 % des Goélands d'Audouin nicheurs en France ! L'OFB intervient en partenariat avec la DREAL pour la régulation du Goéland leucophée, le suivi et la gestion avec la DREAL. Le rôle de l'OFB est essentiel d'autant que les agents sont sur place et ce partenariat doit se poursuivre. La DREAL avec l'aide de bénévole, d'un ancien du service continuera à assurer cette mission dans les prochaines années avec l'accord de la marine nationale et si possible du CEN de Corse dans le cadre d'une convention en préparation. Le baguage devrait se poursuivre selon les mêmes modalités avec cependant une demande du CRBPO/Muséum de renforcer les échanges collaboratifs avec les scientifiques espagnols et italiens et une exploitation plus soutenue des résultats. L'autorisation de tir des Corneilles mantelées ayant été délivrée à l'OFB par le préfet/DREAL cette année et pour les années suivantes, il est indispensable de l'appliquer dés le début avril voire avant afin d'éviter la prédation des œufs et poussins d'Audouin qui reste problématique.
Un article sur le rythme d'activité des adultes nicheurs et les zones qu'ils fréquentent en période de reproduction est en préparation (suite de l'étude suivi par GPS). Une mise à jour et publication sur la survie de l'espèce et la philo-patrie est aussi envisagée. La plaquette de sensibilisation auprès des pêcheurs devra être diffusée au printemps 2021 auprès des marchands d'article de pêche, bonne entrée pour sensibiliser les pêcheurs aux captures accidentelles encore trop fréquentes.
Concernant les dégâts de la tempête du 30 octobre 2019, des petits travaux sont nécessaires pour colmater les affouillements sur le terre plein près du phare. Ils seraient à faire entre décembre et fin février. De même le remplacement du panneau d'information situé près du bâtiment de commandement,détruit par une tempête au printemps est nécessaire.

Juvéniles posés sur l'eau début juillet ; l'oiseau marqué d'une flèche est un juvénile de Goéland leucophée (taille plus forte notamment, cou plus clair) ; B. Recorbet

REMERCIEMENTS

La DREAL, l' OFB (ex.ONCFS) remercient le Capitaine de vaisseau BERTRAND DE GAULLIER DE BORDES, Commandant la marine en Corse qui appuie les démarches entreprises pour la gestion de l'espèce, ainsi que tout le personnel de la Marine, en particulier les officiers de garde et le personnel d'accueil. M. CLEMENCEAU (SNSM) est aussi vivement remercié pour l'attention qu'il porte à la sauvegarde de l'espèce.

Par ailleurs, nous remercions également Nicola BACCETI, Adriano De FAVERI et Pierefrancesco Micheloni (qui gèrent toutes les données de contrôle des oiseaux) de l'Institut Supérieur pour la Protection et la Recherche Environnementale (ISPRA, Bologne, Italie) qui nous ont fourni une grande partie des bagues plastiques numérotées jusqu'en 2011 et effectuent le même travail en Italie tout en assurant une gestion remarquable du fichier de contrôle des oiseaux bagués. Un grand merci au Muséum National d'Histoire Naturelle (Centre de Recherche sur le Biologie des Populations d'Oiseaux) et tous les ornithologues qui nous ont communiqué leurs informations, en particulier Claude GAILLEMAIN qui photographie régulièrement des oiseaux bagués dans la région de Propriano, à Michel Antoine REGLADE, M. et Mme BERTHELOT, M. Blaise Waller qui a pour compagnon de pêche en été à Sagone un audouin de né chez nous, depuis 3 ans ! et nos amis espagnols (notamment Diego Jerez) et marocains qui nous ont fait parvenir des observations du Valinco, d'Espagne et du Maroc et Frédéric GOES qui a assuré un inventaire sur Ajaccio Intra-muros en 2019. Enfin, nous remercions toutes les personnes qui, à titre bénévole ou professionnel, nous ont aidé.

Adulte né en 2015, nichant à Aspretto et venant se nourrir de déchets de poissons, auprès de notre embarcation à environ 2 MN au large des Iles Sanguinaires le 3/7/2020 ; B. Recorbet

Annexe 1 : Ordre du COMAR Corse/protection du site

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

Ajaccio, le mardi 26 septembre 201

MARINE NATIONALE

COMMANDEMENT DE LA ZONE ET DE L'ARRONDISSEMENT MARITIMES MÉDITERRANÉE

COMAR CORSE

Commandant en Second

ORDRE PERMANENT CSD N°6.1

OBJET : zone de protection de biotope sur le site de reproduction du goéland d'Audouin de la jetée d'Aspretto à Ajaccio.

T. ABROGÉ : ordre permanent n°6.1 CDT du 16 novembre 2015.

RÉFÉRENCES :
a) directive européenne 2009/147/CE concernant la conservation des oiseaux sauvages ;
b) code de l'environnement, notamment les articles L.411-1, L.411-2 et R.411-1 à R.411-17 relatifs à la conservation des espèces animales ou végétales protégés ;
c) l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégées sur l'ensemble du territoire ;
d) circulaire du 13 août 2010 relative aux déclinaisons régionales de la stratégie nationale de création des aires protégées terrestres métropolitaines.

-

1. GENERALITÉS

Une colonie de goélands d'Audouin a choisi la base navale d'Aspretto pour sa reproduction. Cette espèce est inscrite dans l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces protégées. La jetée d'Aspretto où niche cette espèce protégée est classée comme zone de protection spéciale au titre de la Directive oiseaux site FR 9412001.

2. ZONE PROTÉGÉE

En vue de protéger cette espèce pendant la période de nidification, l'accès à la jetée du port d'Aspretto est interdite depuis la grille d'entrée jusqu'à son extrémité, au phare.

3. LIMITATIONS D'ACCÈS

Sur ce périmètre de protection, du 1er avril au 31 juillet il est interdit :
- tout accès pédestre à l'exception des cas énumérés au paragraphe 5 ;
- les rondes de sécurité y sont interrompues ;

Base navale d'Aspretto – BP 50 968 – 20 700 AJACCIO CEDEX 9
Tél : 04 20 00 42 02 – PNIA : 831 730 9202 – Fax : 04.20 00 43 57
pascal.bronnec@intradef.gouv.fr

- de porter atteinte au milieu naturel en utilisant le feu ;
- de dégrader, couper ou altérer la végétation et le biotope de quelque manière que ce soit ;
- d'introduire à l'intérieur du périmètre protégé des animaux d'espèces non domestique non présents sur le site, sauf autorisation spécifique délivré à des fins scientifiques par le commandant ;
- d'abandonner, de déposer des détritus de quelque nature que ce soit. Tout rejet, écoulement, dépôt direct ou indirect de matière ou de liquide polluant ou tout fait susceptible d'altérer la qualité du milieu est interdit.

4. ENTRETIEN DE LA ZONE

L'usage de produits désherbants est interdit en tout temps ; la végétation herbacée sera conservée et l'entretien de celle-ci sera réalisé en dehors des dates fixées au paragraphe 3 en concertation avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

5. INTERVENTIONS OPÉRATIONNELLES

Par exception au paragraphe 2, du 1er avril au 31 juillet, un certain nombre d'interventions peuvent être rendues nécessaires pour les raisons de sécurité ou d'études scientifiques. Tout accès est soumis à l'accord du commandant de la base navale :

- les actions scientifiques d'entretien et de contrôle par des organismes dûment mandatés par le préfet sous-contrôle de la DREAL ;
- les actions de caractère opérationnel concourant à la sécurité ou à la protection de l'emprise militaire ;
- les interventions de sécurité sur le feu du bout de la jetée (Phares et Balises).

Des solutions pour limiter l'impact de ces interventions sur l'espèce protégée seront recherchées dans toute la mesure du possible.

6. HORS PÉRIODE NIDIFICATION

En dehors de la période du 1er avril au 31 juillet, les accès restent libres (entretien, surveillance, visites techniques jetée et phare, comptage Patelle géante…) et les rondes sont autorisées.

Le maître principal Pascal Bronnec
commandant en second de la base navale d'Aspretto,

DESTINATAIRES :
- A tout COMAR CORSE
- DREAL – PROGRAMME LIFE
- ONCFS
- SERVICE PHARES ET BALISES
- DDTM-SLM
- UCP 2A
- GEND MAR CORSE
- BRIGADE NAUTIQUE
- DOUANES GARDES-COTES
- CROSS MED EN CORSE
- SNSM
- SOCIETE NAUTOS
- STATION DE PILOTAGE
- CNSM

COPIE :
- Archives générales.